

Fonds équilibré Blue Chip Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds équilibré Blue Chip Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les

impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser le rendement et à assurer la croissance à long terme du capital de façon à conserver le capital et à générer un revenu, au moyen de placements surtout composés d'une gamme complète de titres de participation et de titres à revenu fixe.

Le Fonds tire son rendement global d'un ensemble de titres productifs de revenu et de titres de croissance du capital. Le Fonds adopte généralement une philosophie de placement ciblée qui met l'accent sur un portefeuille concentré, composé de 20 à 30 entreprises qui répondent aux objectifs du Fonds. Le conseiller en valeurs tente d'acquérir les entreprises à un prix inférieur à leur valeur intrinsèque. L'efficience fiscale est un élément important de la stratégie de placement et le Fonds conserve généralement ses titres durant une longue période. Des titres peuvent être vendus à l'occasion afin de réaliser des pertes fiscales.

La sélection des titres à revenu fixe repose sur un certain nombre de critères de qualité. Ils peuvent être liquidés lorsque le conseiller en valeurs estime qu'ils ont perdu des caractéristiques initiales, y compris les critères d'évaluation, pour une raison quelconque.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 4,3 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de 15,7 % et de 6,1 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 40 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada et à 60 % de l'indice MSCI Monde tous pays (en CAD) et a affiché un rendement de 11,9 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 12 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 15,7 %. Cette période de 12 mois a été caractérisée par des transformations profondes pour les marchés des capitaux mondiaux. Ces développements, marqués par la fluctuation des indicateurs économiques, l'évolution de la politique monétaire et les paysages géopolitiques en mutation, ont influé sur la trajectoire des actions, des obligations et de l'activité macroéconomique partout dans le monde.

Le secteur bancaire mondial connaît une reprise timide, après avoir subi des pressions découlant de la volatilité des taux d'intérêt

et de changements réglementaires. Les grandes économies ont dû composer avec l'inflation, les cycles de resserrement et d'assouplissement des banques centrales et les répercussions de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les banques centrales des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie ont d'abord maintenu des politiques monétaires rigoureuses en réaction à l'inflation tenace, ce qui a fait augmenter les coûts d'emprunt à court terme et a limité la croissance du crédit.

Les grands indices américains ont atteint de nouveaux sommets vers la fin de 2024, ravivés par la robustesse des bénéfices des sociétés des secteurs des technologies, de l'intelligence artificielle et de l'énergie renouvelable. Des épisodes de volatilité ont toutefois été provoqués par les anticipations changeantes relativement à la politique de la Réserve fédérale. L'ampleur du marché s'est rétrécie puisque les gains ont surtout été réalisés par les « sept magnifiques », une étiquette donnée aux titres des plus grandes sociétés technologiques de l'indice S&P 500.

Les actions européennes ont enregistré des gains modérés, l'indice STOXX Europe 600 profitant de données économiques plus robustes que prévu et de la résilience des produits industriels et des produits de luxe. La Banque centrale européenne (BCE) a fait sa part en réduisant de façon énergique les taux d'intérêt à sept reprises au cours de la période, les faisant passer de 4,25 % à 2,15 %. Christine Lagarde, présidente de la BCE, a déclaré que la banque centrale « arrivait à la fin » du cycle de réduction des taux étant donné que l'inflation avait atteint son taux cible de 2 %. En mai, l'inflation annuelle en zone euro s'établissait à 1,9 %.

Les actions japonaises ont fait mieux que l'indice de référence, le Nikkei 225 atteignant des niveaux plafonds inégalés depuis plusieurs décennies dans un contexte de faiblesse du yen et de réformes des sociétés. Les marchés chinois ont été aux prises avec une croissance économique anémique, un secteur immobilier en difficulté et des tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine, quoique les interventions des autorités au début de 2025 aient consolidé la confiance des investisseurs.

Les titres des marchés émergents sont restés à la traîne de ceux des marchés développés, freinés par la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, la faiblesse des monnaies et la fuite des capitaux. En Amérique latine, certaines régions ont fait preuve de vigueur économique, surtout les pays dont le cadre politique est stable et qui sont axés sur les marchandises.

Neuf des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois, les secteurs de la finance, des services aux collectivités et des services de communication ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été les soins de santé, l'énergie et les matériaux.

Le Fonds a progressé sur une base absolue, mais il a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période. Le facteur qui a le plus contribué à la performance du Fonds sur le plan des actions a été la sélection des titres dans le secteur de la finance. La sélection des titres dans les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information a été le facteur le plus nuisible au rendement relatif du Fonds sur le plan des

actions. La composante titres à revenu fixe a bénéficié d'une surpondération de l'exposition globale au risque de crédit par rapport à l'indice de référence, les écarts de taux s'étant resserrés en 2024. En 2025, l'exposition aux titres de créance à bête élevé a nui au rendement pendant les épisodes de volatilité provoqués par les mesures tarifaires, les écarts s'étant élargis. La hausse du portage dans le portefeuille a favorisé la performance étant donné que le Fonds a généré plus de rendement que l'indice de référence. L'exposition au crédit a été réduite en mars et augmentée en avril par suite de l'élargissement des écarts de crédit.

Les titres qui ont individuellement le plus contribué au rendement au cours de la période comprennent les actions de WR Berkeley, de Sampo, de Visa, d'Admiral Group (finance), de DSV Panalpina (industrie), de NEC (technologies de l'information), d'Eurofins Scientific (soins de santé), de Sony Group et de Bookings Holdings (consommation discrétionnaire). Les titres qui ont individuellement le plus nui au rendement au cours de la période comprennent les actions de Dometic Group, d'Evolution Gaming (consommation discrétionnaire), d'Elevance Health, de UnitedHealth (soins de santé), de Kuehne + Nagel, de Booz Allen Hamilton (industrie) et de Stora Enso (matériaux).

Le Fonds demeure bien diversifié du point de vue géographique, les pays les plus représentés dans le portefeuille étant les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, la Finlande et la France.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 991,8 millions de dollars au 30 juin 2024 à 871,7 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 161,9 millions de dollars, par des gains sur les placements de 44,9 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 3,1 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du

courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents

services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période ¹⁾	
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes)	Gains (pertes)	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en Dividendes	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾			
				réalisés pour la période	latents pour la période								
Série A													
30 juin 2025	18,55	0,57	(0,47)	1,50	(0,80)	0,80	(0,04)	–	(0,94)	–	(0,98)	18,35	
30 juin 2024	17,53	0,51	(0,46)	0,91	0,62	1,58	–	(0,05)	(0,53)	–	(0,58)	18,55	
30 juin 2023	16,50	0,49	(0,44)	1,37	0,29	1,71	–	(0,03)	(0,66)	–	(0,69)	17,53	
30 juin 2022	20,08	0,50	(0,50)	0,44	(3,93)	(3,49)	–	–	–	(0,04)	(0,04)	16,50	
30 juin 2021	17,42	0,44	(0,49)	0,27	2,43	2,65	–	–	–	(0,04)	(0,04)	20,08	
Série F													
30 juin 2025	11,64	0,36	(0,15)	0,94	(0,50)	0,65	(0,19)	–	(0,56)	–	(0,75)	11,53	
30 juin 2024	10,99	0,32	(0,14)	0,57	0,39	1,14	–	(0,18)	(0,33)	–	(0,51)	11,64	
30 juin 2023	10,31	0,31	(0,14)	0,86	0,18	1,21	–	(0,16)	(0,38)	–	(0,54)	10,99	
30 juin 2022	12,51	0,32	(0,16)	0,29	(2,67)	(2,22)	–	(0,08)	–	(0,05)	(0,13)	10,31	
30 juin 2021	10,77	0,28	(0,15)	0,17	1,45	1,75	–	–	–	(0,10)	(0,10)	12,51	
Série FT													
30 juin 2025	11,79	0,37	(0,15)	0,94	(0,50)	0,66	(0,18)	–	(0,55)	–	(0,73)	11,72	
30 juin 2024	11,19	0,32	(0,15)	0,57	0,39	1,13	–	(0,18)	(0,34)	(0,04)	(0,56)	11,79	
30 juin 2023	10,56	0,32	(0,14)	0,88	0,14	1,20	–	(0,15)	(0,36)	(0,10)	(0,61)	11,19	
30 juin 2022	13,34	0,33	(0,16)	0,29	(2,62)	(2,16)	–	(0,08)	–	(0,58)	(0,66)	10,56	
30 juin 2021	11,96	0,31	(0,17)	0,16	1,60	1,90	–	–	–	(0,61)	(0,61)	13,34	
Série G													
30 juin 2025	18,62	0,57	(0,45)	1,50	(0,79)	0,83	(0,07)	–	(0,93)	–	(1,00)	18,42	
30 juin 2024	17,62	0,51	(0,44)	0,91	0,62	1,60	–	(0,09)	(0,54)	–	(0,63)	18,62	
30 juin 2023	16,60	0,50	(0,42)	1,38	0,32	1,78	–	(0,06)	(0,67)	–	(0,73)	17,62	
30 juin 2022	20,20	0,50	(0,48)	0,44	(3,82)	(3,36)	–	–	–	(0,06)	(0,06)	16,60	
30 juin 2021	17,51	0,44	(0,47)	0,27	2,54	2,78	–	(0,06)	–	–	(0,06)	20,20	
Série I													
30 juin 2025	9,24	0,29	(0,02)	0,75	(0,41)	0,61	(0,25)	–	(0,45)	–	(0,70)	9,16	
30 juin 2024	8,74	0,26	(0,02)	0,45	0,31	1,00	–	(0,24)	(0,27)	–	(0,51)	9,24	
30 juin 2023	8,24	0,25	(0,02)	0,69	0,15	1,07	–	(0,23)	(0,33)	–	(0,56)	8,74	
30 juin 2022	9,99	0,25	(0,02)	0,22	(2,01)	(1,56)	–	(0,13)	–	(0,06)	(0,19)	8,24	
30 juin 2021	8,56	0,22	(0,02)	0,13	1,21	1,54	–	(0,13)	–	–	(0,13)	9,99	
Série O													
30 juin 2025	17,06	0,53	(0,03)	1,38	(0,73)	1,15	(0,48)	–	(0,83)	–	(1,31)	16,89	
30 juin 2024	16,11	0,47	(0,03)	0,84	0,59	1,87	–	(0,43)	(0,49)	–	(0,92)	17,06	
30 juin 2023	15,14	0,45	(0,03)	1,26	0,27	1,95	–	(0,41)	(0,58)	–	(0,99)	16,11	
30 juin 2022	18,34	0,46	(0,04)	0,41	(3,58)	(2,75)	–	(0,22)	–	(0,11)	(0,33)	15,14	
30 juin 2021	15,71	0,40	(0,04)	0,25	2,24	2,85	–	(0,25)	–	–	(0,25)	18,34	
Série T													
30 juin 2025	4,59	0,14	(0,12)	0,37	(0,20)	0,19	(0,01)	–	(0,20)	–	(0,21)	4,56	
30 juin 2024	4,41	0,13	(0,11)	0,23	0,16	0,41	–	(0,01)	(0,13)	(0,08)	(0,22)	4,59	
30 juin 2023	4,22	0,12	(0,11)	0,35	0,07	0,43	–	(0,01)	(0,14)	(0,09)	(0,24)	4,41	
30 juin 2022	5,40	0,13	(0,13)	0,11	(1,03)	(0,92)	–	–	–	(0,27)	(0,27)	4,22	
30 juin 2021	4,91	0,12	(0,14)	0,07	0,67	0,72	–	–	–	(0,25)	(0,25)	5,40	

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2025	540 545	29 460 315	2,40	2,40	0,06	74,57	18,35
30 juin 2024	628 413	33 884 704	2,39	2,39	0,04	88,09	18,55
30 juin 2023	642 558	36 654 008	2,40	2,40	0,03	34,73	17,53
30 juin 2022	623 089	37 771 857	2,40	2,40	0,03	14,01	16,50
30 juin 2021	789 494	39 315 300	2,40	2,40	0,02	11,73	20,08
Série F							
30 juin 2025	146 689	12 724 524	1,12	1,12	0,06	74,57	11,53
30 juin 2024	161 558	13 880 891	1,11	1,11	0,04	88,09	11,64
30 juin 2023	158 710	14 438 675	1,11	1,11	0,03	34,73	10,99
30 juin 2022	141 048	13 678 436	1,11	1,11	0,03	14,01	10,31
30 juin 2021	139 201	11 131 422	1,11	1,11	0,02	11,73	12,51
Série FT							
30 juin 2025	8 268	705 167	1,11	1,11	0,06	74,57	11,72
30 juin 2024	7 263	616 186	1,11	1,11	0,04	88,09	11,79
30 juin 2023	7 774	694 608	1,10	1,10	0,03	34,73	11,19
30 juin 2022	7 452	705 780	1,10	1,10	0,03	14,01	10,56
30 juin 2021	8 881	665 659	1,10	1,10	0,02	11,73	13,34
Série G							
30 juin 2025	61 771	3 352 698	2,28	2,28	0,06	74,57	18,42
30 juin 2024	69 525	3 734 823	2,27	2,27	0,04	88,09	18,62
30 juin 2023	74 061	4 204 136	2,27	2,27	0,03	34,73	17,62
30 juin 2022	75 411	4 543 997	2,28	2,28	0,03	14,01	16,60
30 juin 2021	107 464	5 320 671	2,27	2,27	0,02	11,73	20,20
Série I							
30 juin 2025	19 131	2 089 443	0,08	0,09	0,06	74,57	9,16
30 juin 2024	20 331	2 201 193	0,08	0,08	0,04	88,09	9,24
30 juin 2023	21 333	2 439 840	0,08	0,08	0,03	34,73	8,74
30 juin 2022	21 328	2 588 498	0,08	0,08	0,03	14,01	8,24
30 juin 2021	26 774	2 681 015	0,08	0,08	0,02	11,73	9,99
Série O							
30 juin 2025	71 011	4 204 310	0,04	0,04	0,06	74,57	16,89
30 juin 2024	78 824	4 619 999	0,04	0,04	0,04	88,09	17,06
30 juin 2023	77 622	4 817 713	0,04	0,04	0,03	34,73	16,11
30 juin 2022	74 873	4 943 900	0,04	0,04	0,03	14,01	15,14
30 juin 2021	98 360	5 364 413	0,04	0,04	0,02	11,73	18,34
Série T							
30 juin 2025	24 247	5 321 593	2,40	2,40	0,06	74,57	4,56
30 juin 2024	25 867	5 637 390	2,39	2,39	0,04	88,09	4,59
30 juin 2023	26 075	5 906 211	2,39	2,39	0,03	34,73	4,41
30 juin 2022	24 939	5 909 159	2,40	2,40	0,03	14,01	4,22
30 juin 2021	32 399	5 994 718	2,40	2,40	0,02	11,73	5,40

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,00	46,3	53,7
Série F	0,85	—	100,0
Série FT	0,85	—	100,0
Série G	2,00	43,9	56,1
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série T	2,00	48,4	51,6

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

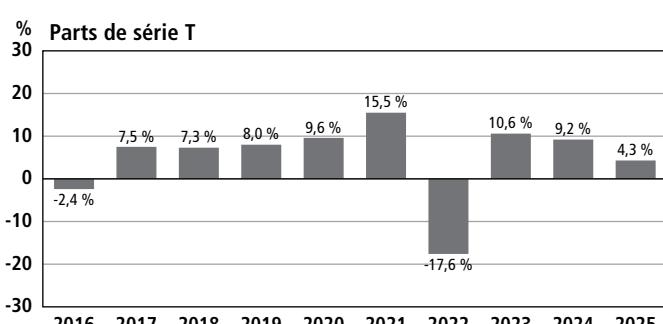
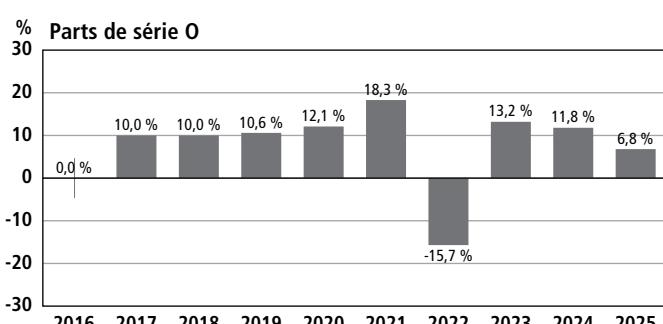
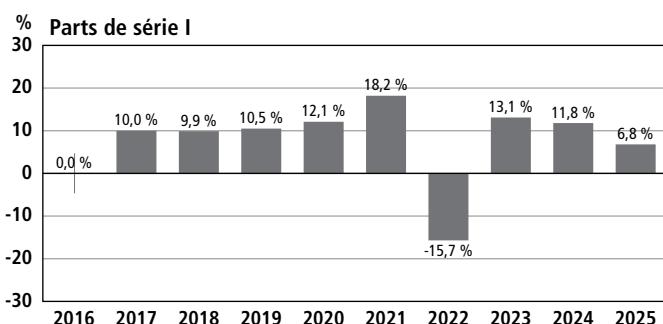
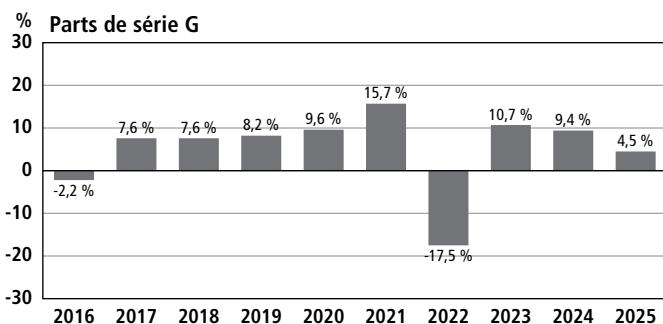
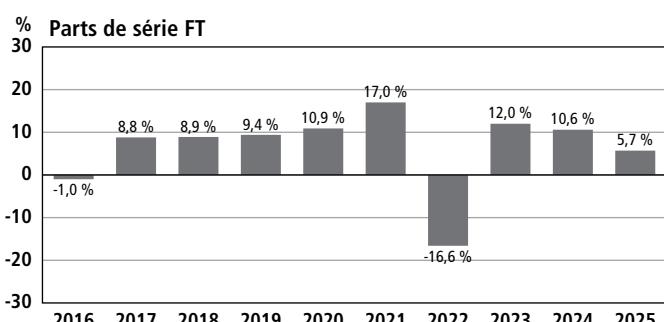
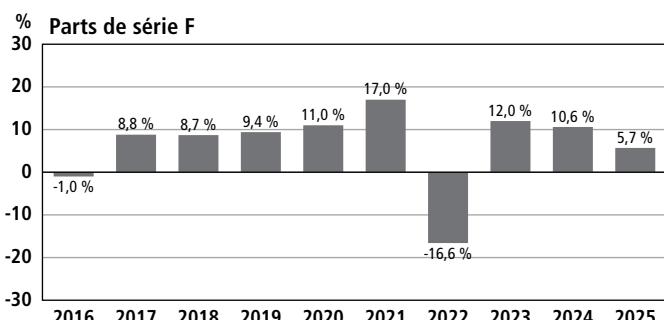
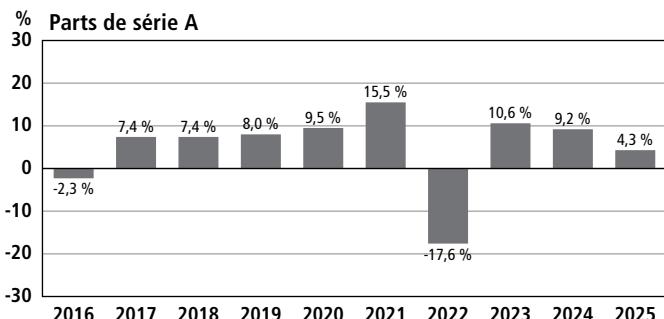
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans
Série A	%	4,3	8,0	3,7	4,8
Indice de référence mixte*	%	11,9	13,9	8,5	7,8
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	15,7	20,6	14,6	11,6
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série F	%	5,7	9,4	5,0	6,2
Indice de référence mixte*	%	11,9	13,9	8,5	7,8
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	15,7	20,6	14,6	11,6
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série FT	%	5,7	9,4	5,0	6,2
Indice de référence mixte*	%	11,9	13,9	8,5	7,8
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	15,7	20,6	14,6	11,6
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série G	%	4,5	8,1	3,8	4,9
Indice de référence mixte*	%	11,9	13,9	8,5	7,8
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	15,7	20,6	14,6	11,6
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série I	%	6,8	10,5	6,1	7,3
Indice de référence mixte*	%	11,9	13,9	8,5	7,8
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	15,7	20,6	14,6	11,6
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série O	%	6,8	10,6	6,2	7,3
Indice de référence mixte*	%	11,9	13,9	8,5	7,8
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	15,7	20,6	14,6	11,6
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9
Série T	%	4,3	8,0	3,7	4,8
Indice de référence mixte*	%	11,9	13,9	8,5	7,8
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	15,7	20,6	14,6	11,6
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	1,9

* L'indice de référence mixte est constitué à 60 % de l'indice MSCI Monde (en CAD) et à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

Description des indices

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont le terme à courir est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.

Indice MSCI Monde (en CAD) – Cet indice de capitalisation boursière ajusté selon le flottant est conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions à l'échelle mondiale.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	58,1
Obligations et débentures	24,2
Fonds sous-jacents	15,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,0
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,4

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	38,5
États-Unis	18,7
Japon	8,9
Finlande	5,9
Royaume-Uni	5,9
Suisse	3,7
France	2,8
Singapour	2,5
Danemark	2,4
Hong Kong	2,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,0
Luxembourg	1,9
Allemagne	1,6
Irlande	1,3
Norvège	1,2

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Fonds de titres à revenu fixe	15,3
Finance	13,6
Industrie	11,0
Technologies de l'information	9,4
Consommation discrétionnaire	8,8
Matériaux	6,3
Énergie	3,7
Soins de santé	2,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,0
Services de communication	1,7
Consommation de base	1,6

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés canadiennes de premier ordre, série I	15,3
Obligations du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} juin 2035	4,3
Sampo OYJ, série A	3,4
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} sept. 2027	3,1
W. R. Berkley Corp.	2,6
Stora Enso OYJ, série R	2,5
Valero Energy Corporation	2,5
DSV Panalpina A/S	2,4
Booking Holdings Inc.	2,3
Techtronic Industries Company Limited	2,3
NEC Corporation	2,2
Kuehne & Nagel International AG	2,1
Elevance Health Inc.	2,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,0
Eurofins Scientific SE	1,9
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} juin 2030	1,9
Booz Allen Hamilton Holding Corporation	1,9
ITOCHU Corporation	1,9
DISCO Corporation	1,8
Admiral Group PLC	1,8
Microsoft Corporation	1,8
Visa Inc., cat. A	1,8
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,50 %, 15 déc. 2034	1,8
Capgemini SE	1,7
Alphabet Inc., cat. A	1,7

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.
2) Compte non tenu des obligations et des débentures.